



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Le 9 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

Objet : Résolution 2014.10.07 – Sauvons Postes Canada

Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus copie conforme

Accusons réception de votre
communication en date du :

Les documents ci-joints sont pour votre

Tel que demandé :

Veuillez trouver ci-inclus le document
cité en rubrique

A donner suite :

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.



Sylvie Chaput,
Directrice générale



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE, TENUE LE 6 OCTOBRE 2014 À 20H LA SALLE DU CONSEIL, SIS AU 390 RUE PRINCIPALE À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE.

RÉSOLUTION NO 2014.10.07

Sauvons Postes Canada

ATTENDU QUE Postes Canada et le gouvernement fédéral sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant leur taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marie Eve Leduc

Appuyé par Emmanuelle Bagg

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT RÉSOLU AUSSI QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 7^e jour du mois d'octobre 2014.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Sylvie Chaput

Le texte de la présente résolution est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil.